



PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Grenoble, le 7 juillet 2020

Unité Départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques – Unité SEVESO Plateformes

Affaire suivie par : Alexis MILLER
Inspecteur de l'environnement
alexis.miller@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 04 76 69 34 02
Téléocpie : 04 38 49 91 95

Référence : 2020 – Is 161 RT

Objet : Suites de la visite d'inspection du 26 juin 2020
P.J. : Rapport de l'inspection des installations classées

Monsieur le directeur,

J'ai effectué une visite d'inspection inopinée de votre établissement, implanté sur la commune de Salaise-sur-Sanne, le 26 juin 2020. En effet, à l'occasion d'une inspection sur un autre établissement de la plateforme chimique de Roussillon, l'inspection des installations s'est rendue à proximité des réservoirs de stockage d'acide sulfurique de votre société. Elle a relevé plusieurs défauts au niveau de la rétention associée à ces réservoirs.

J'ai l'honneur de vous notifier, dans le rapport joint en annexe, la demande d'action corrective et les observations que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées.

Sauf réserve motivée de votre part sous un délai de quinze jours par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4°, L.124-1, L125-1, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, le présent courrier sera publié sur le site Internet de l'inspection des installations classées.

Je vous demande de bien vouloir me tenir informé, au plus tard dans un délai de 3 mois, des suites que vous donnerez aux remarques formulées dans le rapport d'inspection.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

Monsieur le directeur

NOVACYL
Plateforme chimique de Roussillon
Rue Gaston Monmousseau
38 150 ROUSSILLON

Copie : PRICAE, Chrono RT, inspecteur référent

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Unité départementale l'Isère – 17 boulevard Joseph Vallier 38030 Grenoble Cedex 2
ud-i.dreal-auvergne-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr
Standard : 04 76 69 34 34
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr